

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE DU 04 JUILLET 2023
à 20h30 à la salle du conseil de LACROST

Sous la présidence de : Gérard THIELLAND, Maire
Secrétaire de séance : Daniel GALLUCHOT
Date de la convocation : 28 juin 2023

Présents : Gérard THIELLAND, Christine VIALAY, Jérôme HENRY, Delphine VOIR, Valérie JOLY, Arnaud PETITET, Marie-Claude GONTHIER, Daniel GALLUCHOT, Maryse LECUELLE, Céline DUFOSSE dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Excusés : Gérard RONSAT-FICHET, Hamit KILIC, Ludovic KIELBASA, Nelly VAILLANT.

Absent :

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2023**
- 2. Délibération portant sur la désignation du référent déontologue des élus**
- 3. Décision modificative au budget principal**
- 4. Choix de l'entreprise pour la vidéo protection**
- 5. Avenant servitude de passage eaux usées et eaux pluviales entre la commune et Monsieur Chasset**
- 6. Présentation du schéma directeur assainissement et validation plus suite à donner**
- 7. Compte-rendu du conseil d'école du 26 juin 2023**
- 8. Compte-rendu du SIVOS du 3 juillet 2023.**

Le conseil :

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUIN 2023 :

→ **APPROUVE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil du 05 juin 2023.

2. DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS :

→ **DÉCIDE** à l'unanimité de désigner en qualité de référent déontologue des élus, les personnes proposées par le centre de gestion pour une durée de six ans.

→ **FIXE** les modalités de leur saisine et de l'examen de celle-ci, les conditions dans lesquelles les avis sont rendus, les moyens matériels mis à leur disposition et les modalités de rémunération conformément à la convention jointe ;

→ **ADOpte** la charte de l' élu local telle que définie en annexe

→ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et à inscrire les dépenses afférentes au budget.

3. DÉCISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL :

→ **DÉCIDE** à l'unanimité de virer la somme de 986 € du compte 618/011 divers services extérieurs vers le compte 73918/014 autres reversements et restitutions sur fiscalité locale pour la mise en œuvre du prélèvement pour hausse du taux de la taxe d'habitation. (art 16 de la loi de finance pour 2020).

4. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA VIDÉO PROTECTION :

→ Après étude de 3 devis pour l'installation de la vidéo protection :

Le conseil **DECIDE** à l'unanimité de retenir l'entreprise BOUYGUES ENERGIES SERVICES pour la somme de 74 875 euros H.T.

5. AVENANT SERVITUDE DE PASSAGE EAUX USÉES ET EAUX PLUVIALES ENTRE LA COMMUNE ET MONSIEUR CHASSET :

→ Après présentation du projet de l'avenant servitude de passage sur un terrain privé :

Le conseil **ACCEPTE** par 9 voix **POUR** et 1 **ABSTENTION** ledit avenant et autorise le Maire à signer les documents s'y rapportant.

6. PRÉSENTATION DU SCHÉMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT ET VALIDATION PLUS SUITE A DONNER :

→ Après présentation du schéma directeur réalisé par l'entreprise Réalité environnement :

Le conseil **VALIDE** à l'unanimité le schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales présenté.

→ **RETIENT** les solutions proposées.

→ **APPROUVE** la hiérarchisation du programme pluriannuel (10 ans) de travail estimé à 1 344 600.00 € HT soit 1 613 520.00 € TTC.

7. COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 26 JUIN 2023 :

→ Entend le compte-rendu du conseil d'école du 26 juin 2023.

8. COMPTE-RENDU DU SIVOS DU 03 JUILLET 2023 :

→ Entend le compte-rendu du SIVOS du 03 juillet 2023.

Le secrétaire de séance
Daniel GALLUCHOT

Le Maire
Gérard THIELLAND